



**Equilibre et Développement
du territoire - Habitat - Urbanisme**

OBJET : Composition de la conférence intercommunale du logement

EXPOSE

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) 2020-2025 de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval adopté le 17 décembre 2019, prévoit de mettre en place une politique intercommunale de production et d'attribution des logements sociaux.

Par délibération du 17 décembre 2020, le conseil communautaire a décidé de constituer une conférence intercommunale du logement (CIL). Elle sera co-présidée par le Président de la communauté de communes et le Préfet de département.

La CIL va adopter des orientations et des objectifs quantitatifs et qualitatifs concernant :

- Les attributions et les mutations sur le patrimoine locatif social présent ou prévu sur le territoire ;
- Les modalités de relogement des personnes relevant des accords collectifs, déclarées prioritaires au titre du droit d'accès au logement ou relevant des projets de renouvellement urbain ;
- Les modalités de coopération inter-partenaire.

Les orientations de la CIL seront déclinées dans une convention intercommunale d'attribution qui fixera des engagements chiffrés aux différents partenaires.

Suite à consultation des instances appelées à y siéger, il vous est proposé de fixer la composition ainsi :

- Collège des représentants des collectivités territoriales :
 - o Maires des 26 Communes
 - o Communauté de Communes Châteaubriant-Derval
 - o Conseil départemental de Loire-Atlantique
- Collège des représentants des professionnels intervenant dans le champ des attributions de logements locatifs sociaux :
 - o Habitat 44
 - o Atlantique Habitations
 - o Aiguillon construction
 - o Nantaise d'habitations
 - o Neotoa
 - o Action Logement
 - o Association pour le logement des jeunes au Pays de Châteaubriant
 - o Association Une Famille Un Toit
 - o Association Solidaires pour l'habitat (SOLIHA) 44

- Collège des représentants des usagers et associations de défense des personnes en situation d'exclusion par le logement :
 - o Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) 44
 - o Confédération Nationale du Logement 44
 - o Droit Au Logement (DAL) 44

- Collège des représentants des professionnels du logement et de l'hébergement :
 - o Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) 44
 - o Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Châteaubriant
 - o Fédération des Acteurs de la Solidarité des Pays de la Loire

Ce dossier a été examiné lors de la commission « Equilibre et Développement du territoire – Habitat - Urbanisme » réunie le 1^{er} avril dernier.

DECISION

Compte tenu de ces éléments, le conseil communautaire décide :

- 1) de valider la composition de la conférence intercommunale du logement ci-dessus précisée ;
- 2) de déléguer au bureau le soin d'examiner tout ajustement ultérieur de la composition de cette conférence ;
- 3) d'autoriser M. le Président, ou M. le Vice-Président délégué ou Mme la Vice-Présidente déléguée, à signer tous les autres documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré à Châteaubriant,
Le 15 avril 2021

Le Président,

Alain HUNAUT

AR-Préfecture

044-200072726-20210416-534-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 16-04-2021

Publication le : 16-04-2021

Conseil Communautaire du



Le Président,

Alain HUNAUT

Membres titulaires en exercice : 54

L'an deux mil vingt et un, le quinze avril, les membres de la Communauté de Communes de Châteaubriant – Derval se sont réunis à Châteaubriant – à la Halle de Béré - sous la Présidence de M. Alain HUNAULT

Communes	Conseillers Communautaires	Prés.	Abs.	Exc.	Donne pouvoir à	Nom de la personne
LA CHAPELLE GLAIN	M. Michel POUPART	X				
CHATEAUBRIANT	M. Alain HUNAULT	X				
	Mme Catherine CIRON	X				
	M. Georges-Henri NOMARI	X				
	Mme Jacqueline BOMBRAY	X				
	M. Rudy BOISSEAU	X				
	Mme Claudie SONNET	X				
	M. Elias AMIOUNI	X				
	Mme Christine BOURDEL	X				
	M. Jean-Luc MARSOLLIER	X				
	Mme Simone GITEAU	X				
	M. Bernard GAUDIN	X				
DERVAL	M. François-Xavier LE HECHO	X				
	M. Dominique DAVID	X				
	Mme Jacqueline LEBLAY			X	P	M. Michel HORHANT
	M. Michel HORHANT	X				
ERBRAY	Mme Laurence LE BIHAN	X				
	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET	X				
	M. Jean-Noël BEAUDOIN	X				
FERCE	Mme Lucie PAUL	X				
	M. Alain LE TOLGUENEC	X				
LE GRAND AUVERNE	M. Sébastien CROSSOUARD	X				
ISSÉ	Mme Béatrice PIERRISNARD	X				
	M. Sylvain HAMON			X	P	Mme Béatrice PIERRISNARD
JANS	Mme Marie-Irène BOUIN	X				
	M. Sylvain DESCARPENTRIES	X				
JUIGNE LES MOUTIERS	Mme Brigitte MAISON	X				
LOUISFERT	M. Alain GUILLOIS			X		

LUSANGER	M. Yves FROMENTIN	X				
	Mme Mireille BELLON-CHAMOT	X				
MARSAC SUR DON	M. Hervé DE TROGOFF			X	P	Mme Géraldine PINSON-LERAY
	Mme Géraldine PINSON-LERAY	X				
LA MEILLERAYE DE BRETAGNE	Mme Marie-Pierre GUERIN	X				
	M. Jean-Yves GICQUEL			X		
MOIDON LA RIVIERE	M. Patrick GALIVEL	X				
	Mme Annette PIÉTIN	X				
MOUAIS	M. Yvan MÉNAGER	X				
NOYAL SUR BRUTZ	Mme Édith MARGUIN	X				
PETIT AUVERNE	M. Guy DELAUNAY	X				
ROUGE	M. Jean-Michel DUCLOS	X				
	Mme Isabelle MICHAUX	X				
	Mme Catherine LE HECHO	X				
RUFFIGNE	M. Louis SIMONEAU	X				
SAINT AUBIN DES CHATEAUX	M. Daniel RABU	X				
	Mme Marie-Paule SECHET	X				
SAINT JULIEN DE VOUVANTES	M. Jean-Michel CHEVALIER	X				
SAINT VINCENT DES LANDES	M. Alain RABU			X	P	Mme Marie-Anne LAILLET
	Mme Marie-Anne LAILLET	X				
SION LES MINES	M. Bruno DEBRAY	X				
	Mme Martine CHEVALIER	X				
SOUDAN	M. Jean-Claude DESGUÉS	X				
	Mme Nathalie PIGRÉE	X				
SOULVACHE	Mme Fabienne JOUAN			X	P	Mme Édith MARGUIN
VILLEPOT	M. Philippe DUGRAVOT	X				

Secrétaire de Séance : Madame Lucie PAUL

AR-Préfecture

044-200072726-20210416-534-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 16-04-2021

Publication le : 16-04-2021



Le Président,

Alain HUNAUULT